



## **Procès verbal de l'assemblée générale du 27 mai 2000**

L'assemblée générale ordinaire s'est ouverte le 27 mai 2000 à 10h30 à la maison de l'ESSEC, 70 rue Cortambert, 75116 Paris, sur convocation du bureau à l'ensemble des anciens connus, afin de délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Approbation des comptes et quitus
- Fixation du montant de la cotisation
- Renouvellement du conseil d'administration
- Information sur le sauvetage de la chapelle
- Questions diverses.

La séance est présidée par Philippe-Georges Capelle, président de l'association. La fonction de secrétaire est assurée par Louis-Aimé de Fouquières. Le président appelle comme scrutateur André Kerdoncuff.

Le président constate que 19 membres sont présents, et 8 pouvoirs sont donnés à des membres présents, soit un total de 27 membres présents ou représentés. Il déclare ouverts les débats.

### **I. Rapport moral**

#### **Travaux au lycée ?**

Les problèmes liés au délabrement de certaines parties des bâtiments du lycée n'ont toujours pas trouvé de solution. Une partie de galerie s'est effondrée. Face à cette situation, le conseil régional n'a toujours pas débloqué les 360 MF de travaux correspondant à l'évaluation rapportée par le proviseur M. Roques. 90 MF seulement ont été votés.

Cette malheureuse situation a donné lieu à une manifestation des élèves et parents d'élèves devant la préfecture des Yvelines.

#### **Réhabilitation de la chapelle**

Le dossier de réfection de la chapelle n'avance que très doucement. Rappelons que l'association s'est engagée auprès des collectivités à rassembler auprès de ses grands anciens et de quelques entreprises un montant de 10% des travaux. L'association a écrit



## Procès verbal de l'assemblée générale du 27 mai 2000

au conseil régional afin de se faire transmettre le calendrier de l'opération. À ce jour, les études n'ont pas commencé.

Pourtant, l'état de la chapelle ne fait qu'empirer. Un périmètre de sécurité en défend l'accès. De nombreux vitraux brisés laissent pénétrer les pigeons.

Un publipostage lancé en mars a permis de recueillir des fonds auprès de quelques entreprises généreuses, parmi lesquelles on peut citer : la BRED, la CGIS, la Fondation Arthur Andersen, le Crédit Mutuel, la SNECMA, l'entreprise Grosse, l'entreprise Chapelle. Le total recueilli s'élève à 232 000 F.

Votre bureau envisage de mettre en place une exposition sur la chapelle, au lycée.

### **La tempête et ses effets**

Les bâtiments n'ont subi de la tempête du 27 décembre 1999 que des dégâts vite réparés. En revanche, la destruction des arbres du parc de Versailles a causé une forte émotion. Madame Jourdan, professeur d'anglais du lycée, a proposé une opération : une classe, un arbre. Chaque classe a été invitée à collecter auprès des élèves une somme permettant la remise en état d'un arbre. Le foyer des élèves a contribué à cette opération, et votre association s'y est jointe pour un montant de 1 000 F. Au total, une somme de 37 000 F a été collectée.

### **Conférences**

Thomas Legrain a proposé d'associer les anciens de Hoche aux conférences des différents clubs des anciens de l'ESSEC. La première conférence du club défense co-organisée de cette manière a eu un certain retentissement.

### **Vitrines de l'association**

Le proviseur a affecté un lieu au lycée pour la mise en place de vitrine de l'association. Il prévoit par ailleurs la création d'un petit musée des instruments de mesure de lycée.

### **L'Ancien de Hoche**

Cette lettre de liaison paraît environ deux fois par an. Le dernier numéro a donné lieu à l'envoi de nombreuses photos de classe, que votre bureau met en ordre en vue d'une restitution.

Le dernier article sur « TDM » n'a pas laissé indifférent. Notre camarade Truong, père du micro-ordinateur, nous apprend que c'est ce fameux TDM qui l'a mis sur la voie de l'électronique !

Votre association n'a pas encore mis en place de site Internet, comme elle en avait exprimé le souhait l'année dernière. Toutefois, elle a beaucoup progressé sur ce dossier,



## Procès verbal de l'assemblée générale du 27 mai 2000

ce qui devrait permettre une mise en place cette année, dans de bonnes conditions techniques et économiques. Le site pourrait notamment permettre la mise en place des photos de classes.

### **Décès**

L'association apprend avec tristesse le décès de nos camarades Jean Hachette (1927), Pierre Demarne (1942), Daniel Tartary (1953), Baron, et surtout de Mgr Jean Letourneur (1926).

### **Approbation du rapport moral**

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

## **II. Rapport financier, approbation des comptes et quitus**

André Kerdoncuff, secrétaire-trésorier, présente le rapport financier de l'exercice 1999.

L'exercice fait apparaître un excédent de 97 714 F, résultant de 122 676 F d'opérations au crédit, contre 24 962 F au débit.

Le bilan au 31 décembre 1999 fait apparaître un actif de 190 324 F, contre 92 610 F le 31 décembre 1998.

En ce qui concerne la situation à ce jour (le 26 mai 2000), 170 cotisations ont été reçues contre 211 à la même époque de l'année dernière. L'actif contenu de progresser, notamment la réserve que constitue l'association en vue des travaux de la Chapelle. À cet égard, le solde du livret A, sur lequel sont spécifiquement enregistrés les dons destinés à ce projet, est de 212 660 F à ce jour.

Notons enfin que 315 cotisations ont été encaissées au titre de l'exercice 1999, contre 222 en 1998.

Les comptes ont été dûment contrôlés par notre Censeur Yves de La Bussière dont nous regrettons l'absence ce jour. Yves de La Bussière a approuvé ces comptes.

### **Approbation du rapport financier**

La résolution suivante est proposée aux suffrages de l'Assemblée :

*Le rapport financier est approuvé. Quitus est donné à André Kerdoncuff pour sa gestion. Le résultat est affecté au nouvel exercice.*

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.



### **III. Fixation du montant de la cotisation**

Le Conseil propose à l'Assemblée de reconduire la cotisation comme l'année dernière : montant nominal 30 € ou 200 F, 10 € ou 65 F pour les jeunes anciens ayant quitté le lycée depuis moins de 5 ans.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **IV. Renouvellement du Conseil d'administration**

Dominique BENOIST, Philippe-Georges CAPELLE, Jean-Baptiste CUISINIER, Jean FRAGNIER, Jean GRÉSY, Roger Andon KAZIAN, André KERDONCUFF, François LOUANGE, dont les mandats arrivent à échéance, sollicitent le renouvellement de leur mandat. D'autre part, le siège de Jacques VIDEAU, démissionnaire, est vacant. Aucun candidat nouveau ne s'est présenté.

Le Président propose aux suffrages la résolution suivante :

*Les candidats au renouvellement de leur mandat au Conseil sont reconduits. Le Conseil cooptera un membre en remplacement de Jacques VIDEAU, et ce membre coopté sera soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale.*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Outre les membres ci-dessus, le Conseil comprend : Stefan Chenderoff, Louis-Aimé de Fouquières, Yves de La Bussière, Thomas Legrain, Jean-François Péresse, Jean Régnier et André Staut. François Magdalena y siège en tant qu'ancien président.

### **V. Informations sur le sauvetage de la chapelle, questions diverses**

Des informations ont été données au rapport moral. Le Bureau propose d'organiser son banquet traditionnel au lycée dès la rentrée prochaine, en choisissant une date qui convienne à la plupart des membres.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Philippe-Georges Capelle  
Président

Louis-Aimé de Fouquières  
Secrétaire adjoint